



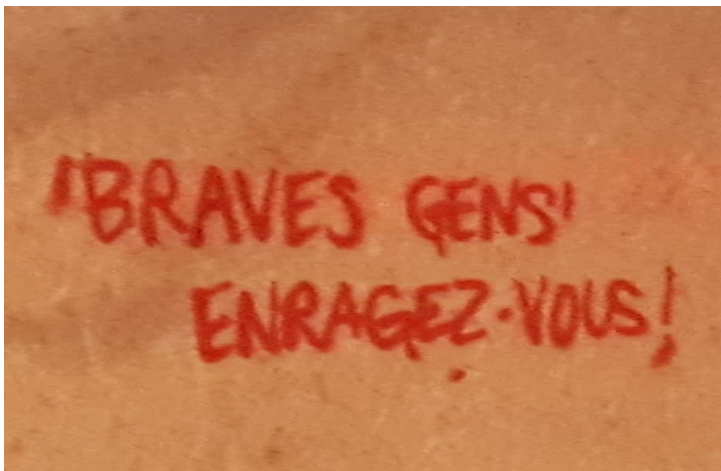
Bulletin d'information

Février 2019

Les gilets jaunes : être visibles et s'en prendre aux lieux de pouvoir

Par Geneviève Breault

Les images du mouvement français des gilets jaunes ont rapidement pris d'assaut les réseaux sociaux, puis ont été diffusées sur nos chaînes de télévision nationales. Réunis sur des ronds-points aux quatre coins du pays, ces hommes et ces femmes de tous âges, sont en colère. Travailleurs et chômeurs, ils et elles dénoncent la précarité et l'insuffisance de leurs revenus pour mener leur vie dans la dignité. Les gilets jaunes réclament une justice sociale ainsi que l'aménagement d'une démocratie participative. Pour ce faire, ils et elles s'en prennent au président français, Emmanuel Macron, et exigent la fin du mépris et de l'arrogance des pouvoirs politiques et des élites.



Citoyen-nes ordinaires, non affiliés à des syndicats ou à des partis politiques, j'ai croisé des dizaines de ces personnes en colère lors de mon passage à la Place de la République ainsi qu'à la Place de la Bastille le samedi 8 décembre dernier à Paris. Je n'ai pas assisté aux actes de violence qui leur sont reprochés. J'ai toutefois vu des vitrines fracassées, des forces policières, des chars d'assaut, des commerces barricadés, des voitures endommagées ainsi que des graffitis porteurs de messages dénonciateurs d'injustice et d'injonctions au changement.

Les rassemblements des gilets jaunes se poursuivent en 2019 pour s'opposer aux différentes réformes néolibérales mises en place dans les dernières années : réduction d'impôts des riches, privatisation des services publics, etc. Les premières mesures pour mettre fin à la crise proposée par le président Macron ont été accueillies froidement par les gilets jaunes. En effet, ni la hausse du salaire minimum, la défiscalisation des heures supplémentaires ou l'encouragement des employeurs à verser une prime de fin d'année ne constituent de réelles solutions pour s'attaquer aux inégalités sociales qui sévissent en France.

Les inégalités sociales sont aussi présentes au Québec. Les luttes que mènent les organismes communautaires visent notamment à organiser un rapport de force avec les pouvoirs politiques afin de demander un réinvestissement dans les services publics et services sociaux.

Mon expérience à l'accueil aux locataires

Par Émilie-Kim Lepage

Cela fait déjà depuis septembre 2018 que j'ai la chance d'être stagiaire pour l'Association des locataires de Villeray. Je fais entre autres l'accueil aux locataires, un service offrant aux gens la possibilité de venir dans nos bureaux afin de recevoir de l'information concernant des problématiques liées à leur logement. Je trouve que c'est vraiment une expérience enrichissante parce que cela me permet de voir la réalité des gens au lieu de la voir sur papier.

Je trouve également intéressant de voir la vision des citoyen.nes de Villeray sur leur propre quartier. Je suis aussi consciente que le simple fait de venir peut parfois être un défi. Cela peut engendrer beaucoup de stress, de honte, la peur d'être jugé ou tout autre sentiment négatif. Les locataires que je rencontre sont des personnes qui osent venir chercher de l'aide pour faire valoir leurs droits malgré toute la pression et le stress qu'elles peuvent vivre quotidiennement. Ce sont des gens courageux qui, pour la plupart, ont déjà beaucoup de responsabilités (familiales, professionnelles, etc.). Leurs problèmes de logement peuvent envahir leur vie. Bref, l'accueil aux locataires m'a permis d'acquérir beaucoup d'expérience en matière de droit au logement, mais aussi une connaissance terrain et m'a permis de faire de belles rencontres.



Témoignage suite à une situation de mauvaise foi

Par Peter S. Randell

J'aimerais vous raconter une histoire de méfiance due à la mauvaise foi d'un nouveau propriétaire. Le bloc dans lequel je vis a été vendu en mars 2018. Le lendemain de la vente, nous avons reçu un avis d'augmentation de loyer totalement abusif. L'augmentation représentait 14% du montant de mon loyer. Un peu plus tard, le nouveau propriétaire nous a envoyé, aux 15 occupants de l'immeuble, des offres pour quitter nos appartements le 1^{er} juillet. Par exemple, il offrait à certaines personnes trois mois de loyer gratuits si elles acceptaient de partir. D'autres ont accepté de partir dès octobre avec un montant de 500\$. J'ai conseillé à ces personnes de ne pas accepter les offres du propriétaire et de se battre pour conserver leur appartement, mais les offres étaient tentantes et beaucoup ont accepté de partir malgré tout. Le propriétaire était aussi menaçant. Il a, par exemple, intimidé un locataire dans l'objectif de le faire partir en lui disant qu'il était un immigrant illégal et qu'il devait retourner chez lui.



Pendant ces menaces, l'état de l'immeuble était exécrable. Les plafonds tombaient dans les appartements et dans les couloirs. J'étais le seul à avoir refusé de partir et j'ai demandé au proprio de réparer les problèmes majeurs. Au début du mois de juillet, un grand morceau de plafond est tombé et de l'eau coulait partout. J'ai nettoyé quelques fois et j'ai fait des plaintes au propriétaire. Le propriétaire m'a dit que la réparation serait faite seulement en août et il a mis un sceau en dessous du trou pour ramasser l'eau qui coulait. Les dégâts causés par le trou sont restés sur le sol pendant un mois. En octobre, toutefois les réparations n'avaient toujours pas été faites. Le propriétaire n'avait mis qu'une trappe pour boucher le trou grossièrement.

Durant toute cette période et encore aujourd'hui, je me bats pour mes droits et pour rester dans mon appartement. L'Association des locataires m'a beaucoup aidé dans les démarches, surtout à la Régie du logement. Mon implication bénévole à l'association et les formations m'ont permis de me défendre.

Le but premier que devrait avoir la refonte de la tarification du transport collectif que mène en 2019 l'ARTM

Par Jean Pellerin

L'agence régionale de transport métropolitain a récemment amorcé un processus de consultation menant vers une harmonisation des tarifs de transport en commun sur son territoire.

Selon moi, la principale raison d'être du transport collectif, c'est que c'est une excellente solution pour l'environnement, pour l'économie de la métropole, que c'est rentable, globalement, pour la société, et que c'est profitable pour le portefeuille et pour la qualité de vie des utilisateurs. Le but de la tarification devrait donc surtout être de réduire le nombre de véhicules sur les rues et sur les ponts, et d'ainsi diminuer les coûts financiers et écologiques pour la société, au niveau du transport.

L'objectif est de faire en sorte qu'après 5 ans d'implantation de la nouvelle tarification, la majorité des utilisateurs du transport collectifs jugent qu'ils ont, de meilleures facilités et qu'ils utilisent moins de temps pour se déplacer dans le territoire, par rapport aux automobilistes solos, qui congestionnent ses ponts et ses rues.

Je pense que la refonte de la tarification du transport en commun doit être perçue, par le plus grand nombre de citoyens, comme faisant du transport collectif, le mode de transport le plus attrayant et le plus efficace, pour se déplacer en ville, si on exclut la marche et le vélo.



Je crois aussi que les gens qui n'ont pas d'auto, ou qui n'utilisent pas leur auto en ville devraient être davantage des propagandistes du transport collectif, après cette réforme ARTM de la tarification.

Pour les automobilistes, la refonte des tarifs de 2019 devrait leur faire davantage voir le transport en commun comme une alternative attrayante, simple et permettant des déplacements plus rapides que l'auto solo au centre-ville.

En 2012, un dénommé Georges Poulos, un urbaniste canadien qui vit présentement à Toronto, a compilé les données suivantes sur le coût social des déplacements dans la région de Vancouver:

- Si marcher vous coûte 1 \$, la société paie 0,01 \$
- Si vous déplacer à vélo vous coûte 1 \$, la société paie 0,08 \$
- Si prendre le bus vous coûte 1 \$, la société paie 1,50 \$
- Si utiliser la voiture vous coûte 1 \$, la société paie 9,20 \$ (pollution, réseau routier, congestion, etc.)

C'est notamment pour ces raisons que je pense que la refonte de la tarification du transport collectif doit absolument se faire en même temps que d'autres mesures, pour que les automobilistes paient leur juste part des vrais coûts de transport.

Les stagiaires en grève : pourquoi ?

Par Catherine Perron

Depuis déjà quelques mois, les étudiant.e.s qui suivent une formation post-secondaire comportant des stages obligatoires non-rémunérés s'organisent dans une large campagne visant la reconnaissance du travail qu'elles et ils accomplissent au fil de leur formation pratique. La campagne porte principalement les revendications suivantes : la rémunération de tous les stages et la reconnaissance du statut de travailleur.euse pour obtenir la protection des lois sur les normes du travail. Il est important de souligner, que ces revendications ont une saveur profondément féministe, puisque la plupart des stages non-rémunérés sont ceux des domaines à majorité féminine, tel que l'enseignement, le travail social, la psychoéducation ou encore la profession de sage-femme.

Personnellement, je suis stagiaire à l'Association des locataires depuis septembre. Mon stage, ultime étape avant l'obtention de mon diplôme en travail social, prévoit que je m'intègre aux activités d'un organisme ou institution à raison de trois jours semaine pendant 8 mois. Durant cette période, malgré le travail que je réaliserai et l'importance de mon implication dans le milieu, je ne recevrai aucune rémunération. Cette situation me place en vulnérabilité économique, puisque mon stage monopolise énormément du temps que je pourrais consacrer à l'occupation d'un emploi pour couvrir mes dépenses mensuelles (loyer, nourriture, électricité, déplacements, ect). Pour d'autres de mes collègues, la vulnérabilité se multiplie quand elles et ils doivent conjuguer avec leur statut de stagiaire et parent par exemple. Ainsi, c'est pour faire entendre leurs revendications et dans une logique d'escalade des moyens de pression que les étudiant.e.s ont décidé d'adopter des mandats de grève générale illimitée à l'hiver 2019.

Il est intéressant de mentionner que le regroupement des comités logements et association des locataires du Québec (RCLALQ), le front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et que l'Association des locataires de Villeray ont adopté des positions de solidarité aux revendications des stagiaires.

La rémunération de tous les stages est plus que souhaitable pour l'amélioration des conditions d'étude des étudiant.e.s !



Source photo : page Facebook CUTE-UQAM

Témoignage pour l'accessibilité au logement

Par Francine Mestokosho

Bonjour

Je m'appelle Francine.

Je suis de la nation Innue, autochtone.

Je viens d'une région éloignée sur la basse Côte-Nord, à la fin de la route 138 Est.

J'ai eu un accident de la route il y a 24 ans.

Dans mon ancien logement, je devais entrer et sortir par le garage.

Je ne pouvais pas faire mon lavage, parce que la buanderie était derrière 3 portes que je ne pouvais pas tenir.

Je ne me sentais pas en sécurité parce qu'il y avait des jeunes qui consommaient de la drogue.

Je devais toujours être accompagnée lorsque je voulais sortir.

On m'a référée à une ergothérapeute pour l'adaptation de mon véhicule et de mon fauteuil.

Elle m'a parlé des logements adaptés disponibles dans une coopérative.

Je ne savais pas ce qu'était une coopérative.

J'ai fait une entrevue, j'ai attendu un mois pour avoir la réponse.

La coopérative m'a acceptée.

J'ai été chanceuse parce que j'avais peur qu'il ne reste plus de logement pour moi.

J'y ai aménagé le 31 mai dernier.

Mon logement actuel est plus grand et plus spacieux.

J'ai plus de place pour circuler.

J'ai plus de place dans la salle de bain.

J'ai accès à la buanderie maintenant et je peux faire mon lavage moi-même.

Je peux sortir seule maintenant, je n'ai plus peur.

Je crois qu'il faut construire plus de logements adaptés



Le (gros) problème avec Airbnb

Par Maxime Thibault-Leblanc

Vous connaissez peut-être des gens qui ont loué un logement sur AirBnb lors d'un voyage. Vous avez peut-être des voisins qui ont disparu et qui ont été remplacés par des touristes faisant le *party* en milieu de semaine. Vous louez peut-être vous-même une chambre sur Airbnb pour arrondir vos fins de mois...

Airbnb se présente comme une compagnie sympathique au service de « l'économie du partage » et qui permet à des voyageurs de rencontrer des hôtes en logeant chez l'habitant partout dans le monde. Or derrière cette apparence trompeuse, la réalité est beaucoup plus problématique qu'elle ne le semble.

L'hébergement touristique via des plateformes comme Airbnb est en croissance dans toutes les grandes villes nord-américaines, et Montréal ne fait pas exception. Comme partout, les quartiers centraux de Montréal sont ceux où on retrouve le plus de locations de ce type. Le Plateau-Mont-Royal est premier avec 5584 offres d'hébergements répertoriés. Suivent Ville-Marie, Côte-des-Neiges, le Sud-Ouest puis Villeray Saint-Michel Parc-Extension en sixième position. En l'espace de seulement deux ans, le nombre d'hébergements proposés sur Airbnb dans Villeray Saint-Michel Parc-Extension est passé de 677 à 1094! De plus, 66.5% des offres dans le quartier sont des maisons ou appartements complets, ce qui signifie que la majorité des logements ne sont pas des chambres d'hôtes comme le veut l'image publique que ce donne Airbnb. Ces offres sont fortement concentrées dans l'ouest de l'arrondissement, entre le boulevard Saint-Laurent et Christophe-Colomb, là où la gentrification fait le plus mal.



Cette explosion du nombre d'hébergement suscite de nombreuses inquiétudes pour les locataires du quartier. D'abord, un appartement ou une chambre à louer sur Airbnb est un logement de moins de disponible pour les locataires du quartier. La perte de ces logements entraîne une diminution de l'offre locative ce qui cause alors une forte pression à la hausse sur les loyers! Airbnb contribue donc directement à la gentrification du secteur ouest de Villeray, s'ajoutant aux constructions de condominiums, à la conversion en condos indivis et aux reprises de mauvaises foi. De plus, puisque les propriétaires peuvent faire potentiellement davantage de revenus grâce à Airbnb, la valeur de vente des immeubles risque d'augmenter et donc les taxes de grimper, ce qui se répercute directement sur les augmentations de loyers que les locataires reçoivent annuellement! Finalement, Airbnb peut avoir des impacts très négatifs sur le voisinage et le milieu de vie des locataires. Le va-et-vient constant des touristes, le bruit, les poubelles à tout moment dans la semaine et surtout la perte des liens de solidarité et de sécurité entre voisins sont des attaques directes à ce qui fait de notre quartier un lieu où il fait bon vivre.

L'Association des locataires de Villeray, tout comme de nombreux autres comités logements à Montréal, s'est positionné pour une interdiction complète d'AirBnb. Certains arrondissements comme Ville-Marie et le Plateau Mont-Royal ont interdit Airbnb hors de quelques grandes artères. À Villeray, aucune politique particulière n'a encore été adoptée par les élu.e.s. Tout indique pourtant que Airbnb continuera de croître de manière incontrôlée si rien n'est fait. Les locataires n'ont pas d'autres choix que de se mobiliser sur cet enjeu, car Airbnb et droit du logement ne font pas bon voisinage!

Manifestation pour le contrôle des loyers

Par Maria Jose Del Carpio

Le 30 janvier 2019, l'ALV était présente à la manifestation devant la Régie du logement organisée par le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). Dans une ambiance joviale, malgré une présence policière superflue, nous revendiquions un contrôle obligatoire et universel des loyers. La saison des hausses de loyer et reprise de logement étant à son point culminant, nous interpellions le ministre de l'Habitation, André Laforest, afin qu'il y ait une meilleure protection aux locataires de manière à éviter les hausses abusives de loyer. D'autant plus, que le portrait du milieu locatif au Québec tend à se précariser à une vitesse fulgurante.

En effet, si la tendance se maintient, la province se trouvera en pleine crise de logement alors que le taux d'inoccupation est à la baisse et que les loyers, eux, augmentent plus rapidement que le taux d'inflation.

Nous dénonçons alors l'approche de la Régie du logement relative à la fixation des loyers qui assume une relation égalitaire entre les locataires et propriétaires. Or, dans les faits, ne serait-ce que par la disparité matérielle, le rapport locataire-propriétaire est intrinsèquement inégal. C'est donc en réaffirmant que le logement ne devrait pas être une marchandise, mais bien un droit fondamental, que nous nous sommes rassemblés afin de réitérer l'urgence d'un contrôle des loyers et d'une réforme de la Régie.

Le Bulletin d'information de l'ALV est publié trois fois l'an par l'Association des locataires de Villeray (ALV), organisme sans but lucratif voué à la défense des droits des locataires et du droit au logement.

L'ALV est membre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), du Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), de la Corporation de Développement communautaire Solidarités Villeray (CDC Solidarités Villeray) et de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP).

Comité de rédaction : Peter S. Randell, Jean Pellerin, Francine Mestokosho, Maria José Del Carpio, Émilie-Kim Lepage, Geneviève Breault, Maxime Thibault-Leblanc et Catherine Perron

Association des locataires de Villeray

7378 rue Lajeunesse, local 213

Montréal (Québec) H2R 2H8

Tél.: (514) 270-6703

alv@cooptel.qc.ca

Visitez notre site web au www.locatairesdevilleray.com

Toute reproduction est appréciée surtout si on en mentionne la source.